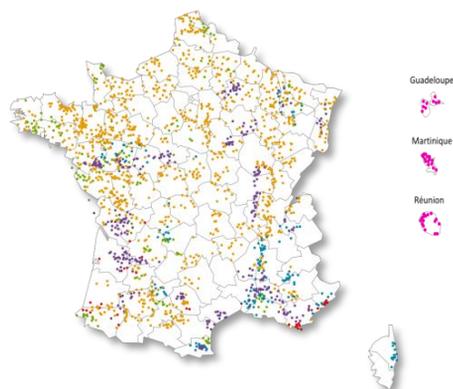


## Le dispositif DEPHY FERME



- Grandes cultures + Polyculture-élevage
- Viticulture
- Arboriculture
- Cultures légumières
- Horticulture
- Cultures tropicales

Carte de France du réseau DEPHY FERME

Le dispositif DEPHY FERME est un réseau de démonstration et de production de références, s'appuyant directement sur des exploitations agricoles.

Il rassemble 185 groupes d'une dizaine d'agriculteurs environ, animés et accompagnés par des ingénieurs réseaux (IR) issus d'une diversité de structure. Ainsi, environ 1 900 exploitations agricoles, réparties sur tout le territoire et couvrant 6 filières de production, se sont engagées dans une démarche volontaire de réduction de l'usage de pesticides.

Créé en 2010 avec 18 groupes d'agriculteurs, le dispositif FERME s'est ensuite étendu grâce à deux promotions successives, FERME1 en 2011 et FERME2 en 2012, suite à deux appels à projets pour environ 1000 exploitations chacun.

## Pourquoi les « fiches trajectoire » ?

Après 3 à 4 ans de fonctionnement, un bilan sur le chemin parcouru par les agriculteurs du réseau DEPHY FERME a été réalisé et a permis de mesurer l'évolution des systèmes suivis dans le réseau. Cette analyse s'est concrétisée par un document de synthèse sur les résultats à l'échelle nationale. Dans cette logique, le réseau a mené, en 2014, un travail de repérage, de description et d'évaluation des systèmes de culture présentant des évolutions remarquables en termes d'utilisation de produits phytosanitaires, et ceci pour toutes les filières représentées dans DEPHY, à savoir Grandes cultures / Polyculture-élevage, Arboriculture, Viticulture, Horticulture, Légumes et Cultures tropicales.

L'objectif de ce travail est l'élaboration de « fiches trajectoire », permettant de capitaliser et de partager les démarches mises en œuvre par les agriculteurs du réseau.

La sélection des systèmes de culture mis en avant dans ces fiches s'est appuyée sur une analyse des résultats obtenus en terme d'IFT et sur une appréciation par des experts sur la pertinence et la transférabilité du système retenu. Ces systèmes présentent soit une **diminution significative de l'IFT** (indicateur de fréquence de traitement) traduisant une évolution des pratiques, soit des **niveaux bas et stables d'IFT**, démontrant ainsi leur robustesse.

Chaque fiche présente l'évolution concrète d'un système mais également la posture de l'agriculteur face à ces changements. Aussi, le témoignage du producteur constitue le cœur de ces fiches, présentant le système initial et actuel ainsi que son expérience dans la mise en œuvre des pratiques au sein de l'exploitation.



# Sélection des systèmes de culture présentés

La sélection des systèmes se base d'abord sur l'évolution des IFT du système de culture DEPHY. Le système est retenu si un de ces critères ou une combinaison des deux est vérifié :

- ✓ Une baisse significative de la moyenne des dernières années ou de l'IFT 2014 par rapport à l'IFT à l'entrée dans le réseau (cas n°1)

et / ou

- ✓ Un IFT bas et stable (moins de 70% de la référence si elle existe) (cas n°2)



## CAS N°1 :

**-32%**

d'IFT entre l'entrée dans le réseau et la moyenne des 3 dernières années

Baisse significative de l'IFT

✓ **Possibilité de fiche trajectoire**

## CAS N°2 :

Moyenne des IFT des 3 dernières années:

**-51%**

Par rapport à l'IFT de référence régional

Système économe et stable

✓ **Possibilité de fiche trajectoire**

## CAS N°3 :

**-9%**

d'IFT entre l'entrée dans le réseau et la moyenne des 3 dernières années

Évolution trop faible de l'IFT

Système non économe

× **Pas de fiche trajectoire**

### Qu'est-ce que l'IFT de référence?

Pour les filières Grandes cultures, Polyculture-élevage et Viticulture. Les IFT de référence ont été définis par culture et par région à partir des enquêtes pratiques culturelles du Ministère en charge de l'agriculture (2001-2006). Ils correspondent au 70<sup>ème</sup> percentile des IFT de la région pour la culture concernée. Les IFT de référence régionaux ont été obtenus par moyenne pondérée des IFT de référence par culture en fonction de l'assolement de la région. Dans la filière Grandes cultures / Polyculture-élevage, un IFT de référence personnalisé peut être utilisé, il est obtenu par moyenne pondérée des IFT de référence par culture en fonction de l'assolement de l'exploitation.

Pour procéder à la sélection des systèmes, un premier repérage à partir de l'évolution des IFT depuis l'entrée dans le réseau a été réalisé par les IR, permettant de sélectionner un ou des systèmes éligibles. Le choix des systèmes a ensuite été fait en concertation entre les IR, les Ingénieurs Territoriaux et la Cellule nationale, suivant la pertinence du système en terme d'évolution d'IFT et de leviers mis en place.

La rédaction est réalisée par l'IR en relation avec l'agriculteur à partir d'une trame développée par la Cellule d'Animation Nationale puis validée pour être diffusée après relecture et accord de la Cellule d'Animation Nationale et de l'IR. Dans un premier temps, les IR ont dû réaliser 1 fiche avec un agriculteur de leur groupe DEPHY. La grande majorité des groupes présentent des exemples pertinents pour réaliser une fiche trajectoire. Pour les groupes dont la procédure de sélection n'a pu aboutir au choix d'un système, une analyse des freins a dû être réalisée.

# Structures des « fiches trajectoire »

Les fiches trajectoire sont constituées de 4 pages et sont structurées en plusieurs parties qui permettent d'obtenir une vision d'ensemble de l'évolution du système :



## Page 1

- L'introduction
- La description de l'exploitation et son contexte
- La description du système initial
- Les objectifs et motivations de l'agriculteur
- Les changements opérés
- Un graphique présentant l'évolution de l'IFT total

## Page 2

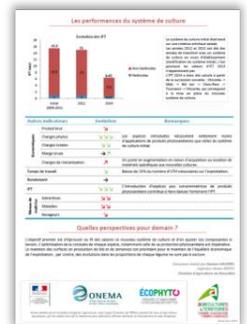
- Une description détaillée du système et son évolution sous forme de frise (schéma décisionnel)
- Des encadrés présentant la mise en place de certains leviers

## Page 3

- Un témoignage de l'agriculteur sur son cheminement et l'évolution de ses pratiques
- Un témoignage de l'ingénieur réseau DEPHY amenant un regard extérieur sur ces évolutions

## Page 4

- Un graphique détaillé de l'IFT
- Un tableau récapitulatif de la tendance d'autres indicateurs de performance du système
- Un bref témoignage de l'agriculteur sur sa vision pour l'avenir



## Qu'est-ce qu'un schéma décisionnel?

Le schéma décisionnel est un outil de formalisation du fonctionnement d'un système de culture. Il permet de représenter la logique de la lutte contre les bioagresseurs en précisant les objectifs de l'agriculteur (résultats attendus et objectifs agronomiques) et les différents moyens de contrôle (leviers de gestion alternatifs ou interventions chimiques) associés aux règles de décision qui conduisent à leur mise en application. Dans les fiches trajectoires, ce schéma est représenté sous forme de frise chronologique représentant la rotation (cultures annuelles) ou une année (cultures pérennes), avec au dessus la lutte chimique et en dessous les leviers de gestion alternatifs. Ils peuvent concerner l'ensemble de la lutte contre les bioagresseurs ou une classe de bioagresseurs (adventices, ravageurs et maladies).

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto